



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Accord-cadre de Services

AT 2021-10

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac.

Correspondant : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08

Courriel : efaujanet@bergerac.fr, adresse internet : <https://www.bergerac.fr>

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet de l'accord-cadre : Services d'accès data

- Lot 1 : Accès Internet avec niveau de service à faible valeur ajoutée
- Lot 2 : Accès Internet et réseau d'interconnexion de sites avec niveau de service à forte valeur ajoutée

Type de procédure : Procédure Adaptée

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Lot 1 :

- Valeur technique (60 points)
 - Qualité de l'offre technique : 15 points
 - Qualité de la mise en œuvre du service : 20 points
 - Qualité du maintien en conditions opérationnelles : 15 points
 - Qualité de la gouvernance : 5 points
 - Qualité de l'espace client : 5 points
- Valeur Prix (40 points)

Lot 2 :

- Valeur technique (60 points)
 - Qualité de l'offre technique : 15 points
 - Qualité de la mise en œuvre du service : 15 points
 - Qualité du maintien en conditions opérationnelles : 20 points
 - Qualité de la gouvernance : 5 points
 - Qualité de l'espace client : 5 points
- Valeur Prix (40 points)

Les lots du marché sont attribués dans les conditions suivantes :

- **Lot 1 – Accès Internet avec niveau de service à faible valeur ajoutée** : La société **STELLA TELECOM Groupe CELESTE SAS**, 245 route des Lucioles, 06560 VALBONNE est déclarée attributaire du marché pour un montant HT maximum sur 24 mois de 60 000,00 € ;
- **Lot 2 – Accès Internet et réseau d'interconnexion de sites avec niveau de service à forte valeur ajoutée** : La société **SAS ADISTA**, 9 rue Blaise Pascal, 54320 MAXEVILLE est déclarée attributaire du marché pour un montant HT maximum sur 24 mois de 40 000,00 €.

Durée de l'accord-cadre : 2 ans de sa date de notification. L'accord-cadre est reconductible de manière tacite, 1 fois, pour une période de 2 ans, soit une durée maximale de 4 ans.

Date d'attribution de l'accord-cadre : Le 18 juin 2021

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 7 septembre 2021

Les documents communicables de l'accord-cadre sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81